



## Formation des bénévoles du réseau des MJC de Midi-Pyrénées

### Projet de formation

#### Démarche de formation

---

Dans la phase d'élaboration, la fédération régionale a veillé à la pertinence et à la cohérence des actions de formation au regard des situations rencontrées par les bénévoles impliqués quotidiennement au sein des MJC. Dans cette démarche à visée qualitative, la phase d'identification des attentes et des besoins de formation a été complètement intégrée dans un travail d'ingénierie.

A partir d'un état de lieux des MJC (leur fonctionnement démocratique, les actions qu'elles développent au sein de leur territoire) et d'un repérage précis des besoins de formation (les questionnements, les obstacles rencontrés par les dirigeants associatifs dans l'exercice de leur responsabilité), des axes de formation ont été déterminés.

Trois modules thématiques sont ainsi proposés au sein de différents territoires permettant des regroupements de bénévoles MJC. Il est essentiel que les apports de formation participent au renforcement de leurs compétences mais également convergent autour de la réussite de projets collectifs entrepris localement.

#### Organisation générale

---

##### ❑ Les intitulés de nos modules

Une catégorisation des principales problématiques évoquées par les bénévoles a conduit à la définition de trois modules thématiques distincts :

- Vie démocratique et citoyenneté
- Jeunesses et territoires
- Culture et éducation populaire

##### ❑ La finalité pour l'ensemble de nos actions de formation

Permettre aux personnes de renforcer leur engagement bénévole et d'accroître leur autonomie dans l'exercice de leurs responsabilités associatives.

##### ❑ L'encadrement des trois modules

Les formateurs sont des universitaires (et/ou des consultants) spécialistes des questions relatives à la thématique de la formation. Des cadres de la FRMJC interviennent également en fonction des contenus traités. La Coordination pédagogique est assurée par le responsable de formation de la fédération régionale.

##### ❑ Les lieux et la durée de la formation

- Dans des locaux de MJC et à l'intérieur de territoires identifiés
- 3 modules de formation pour chaque territoire avec une programmation annuelle
- 2 demi-journées pour chaque module thématique
- Essentiellement sur les soirées ou les samedis matin

### Module de formation **Culture et éducation populaire**

#### **Présentation générale**

La culture est étroitement liée à une démarche d'éducation citoyenne, à la fois d'émancipation collective mais aussi individuelle. Par conséquent, c'est un domaine d'investissement essentiel pour les MJC. Les bénévoles doivent pouvoir y trouver leur place, donner leurs opinions et définir des orientations précises qui corroborent avec des valeurs de l'éducation populaire. Mais comment se positionner en tant que bénévole sur un sujet aussi vaste et aux représentations multiples ? S'agit-il de médiation culturelle, d'accompagnement des pratiques amateurs, de valorisation du patrimoine, des nouvelles technologies, d'actions collectives... ? Comment s'impliquer dans une dynamique de développement culturel territorial ? Comment mieux répondre aux besoins des populations en matière de pratiques culturelles ? Pour les bénévoles, les questionnements sont nombreux et les enjeux que l'on peut y entrevoir sont multiples.

#### **Destinataires de l'action**

- Des bénévoles de MJC souhaitant mieux se positionner sur des questions liées à la culture et s'impliquer dans une dynamique de développement culturel territorial. Principalement des dirigeants associatifs ou des personnes qui souhaitent s'engager bénévolement au sein du conseil d'administration afin d'accéder à plus de responsabilités.
- Ils sont issus de MJC présentant des caractéristiques différentes (regroupement des participants sur la base de 7 territoires)
- Entre 25 et 35 participants sur chaque module de formation (en moyenne trois bénévoles par MJC)

#### **Objectif de formation**

- Renforcer son engagement bénévole dans un projet culturel respectueux des valeurs et missions d'une association de l'éducation populaire

#### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les principales notions, définitions et concepts du mot « culture »
- Déterminer le rôle et la place de la culture dans le cadre d'une association d'éducation populaire
- Se repérer dans le fonctionnement et dans le système actuel des politiques culturelles
- Déterminer le rôle et la place d'un projet culturel qui prend en compte les besoins d'une population et qui s'intègre dans une dynamique de développement culturel territorial
- Animer et gérer une commission « culture » permettant d'associer des partenaires extérieurs
- Définir des priorités et organiser les grandes lignes d'une saison culturelle
- Proposer une démarche qui garantisse une dimension culturelle pour l'ensemble des activités de l'association en cohérence avec ses valeurs

## Module de formation

# Jeunesses et territoires

### Présentation générale

Les MJC, dans le cadre de leurs missions éducatives, gèrent et animent des lieux d'accueil, de rencontres et d'informations en direction des jeunes issus de leurs territoires d'intervention. Pour les dirigeants associatifs, la mixité sociale et l'intégration des jeunes dans la vie locale deviennent un défi prioritaire à relever. Mais comment appréhender les « jeunesses » avec leurs multiples caractéristiques et en constante évolution ? Comment formaliser son positionnement d' élu associatif dans le cadre de l'élaboration d'un projet éducatif ? Quel rôle et quelles places les dirigeants associatifs doivent-ils tenir dans un souci de cohérence éducative avec les animateurs professionnels et l'ensemble des acteurs sociaux concernés ? Quel cadre politique proposé aux animateurs « jeunesse » afin de développer des actions socio-éducatives respectueuses des valeurs de l'éducation populaire ?

### Destinataires de l'action

- Des bénévoles de MJC confrontés à des questions liées à la jeunesse et souhaitant formaliser un positionnement éducatif. Principalement des dirigeants associatifs ou des personnes qui souhaitent s'engager bénévolement au sein du conseil d'administration afin d'accéder à plus de responsabilités.
- Ils sont issus de MJC présentant des caractéristiques différentes (regroupement des participants sur la base de 7 territoires)
- Entre 25 et 35 participants sur chaque module de formation (en moyenne trois bénévoles par MJC)

### Objectif de formation

- Dans le cadre de ses responsabilités éducatives, intervenir avec plus de pertinence et de cohérence sur des questions liées à la jeunesse

### Objectifs pédagogiques

- Mieux appréhender « les jeunesses » dans leurs diversités et leurs similitudes
- Situer la place et l'intérêt de son engagement associatif dans le cadre d'un projet « jeunesse »
- Identifier les grandes lignes des politiques éducatives actuellement proposées aux associations
- Intégrer un projet spécifique « jeunesse » dans le cadre plus général du projet associatif
- Elaborer un projet éducatif constituant un cadre de référence aux équipes d'animateurs
- Proposer des modes de participation et d'engagement à la vie démocratique de l'association pour les jeunes ainsi que les animateurs « jeunesse »

## *Module de formation*

# **Vie démocratique et citoyenneté**

### **Présentation générale**

Les valeurs qui sous-tendent les projets d'une association portent sur un autre registre que celui des entreprises. Cet élément distinctif exige, de la part des dirigeants associatifs, une veille constante aux respects des principes fondamentaux affirmés dans la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Les MJC sont très attentives à la qualité d'un fonctionnement démocratique, gage d'un développement du bénévolat et d'un apprentissage aux responsabilités citoyennes. Mais quel cadre et quel fonctionnement proposer afin de permettre aux bénévoles de s'investir, mais aussi de s'épanouir, dans la réalisation collective d'un projet ? Comment gérer les différentes instances associatives susceptibles de générer une dynamique collective et de conforter une pratique démocratique ? Quel accueil et quel espace proposer à des personnes désireuses de s'engager bénévolement ?

### **Destinataires de l'action**

- Des bénévoles de MJC confrontés à des problèmes de gestion démocratique et de développement associatif. Principalement des dirigeants associatifs ou des personnes qui souhaitent s'engager bénévolement au sein du conseil d'administration afin d'accéder à plus de responsabilités.
- Ils sont issus de MJC présentant des caractéristiques différentes (regroupement des participants sur la base de 7 territoires)
- Entre 25 et 35 participants sur chaque module de formation (en moyenne trois bénévoles par MJC)

### **Objectif de formation**

- Garantir un fonctionnement démocratique de l'association favorisant l'implication et l'engagement des bénévoles

### **Objectifs pédagogiques**

- Mener une réflexion sur le sens de son engagement bénévole
- Situer son rôle et sa place de bénévole au sein d'un mouvement de l'éducation populaire
- Identifier les principales fonctions des statuts d'une association
- Repérer les clauses essentielles à retenir dans les statuts
- Respecter les règles démocratiques conformément aux statuts et à la législation appliquée aux associations
- Administrer une association de façon transparente et démocratique
- Garantir les conditions d'un débat démocratique et de prise de décisions collectives en interne de l'association
- Mettre en place une procédure qui favorise l'implication et l'engagement de nouveaux bénévoles au projet de l'association